
**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le jeudi 21 juillet 2011 à 16 h 30
7650, boulevard Maurice-Duplessis**

PRÉSENCES :

Madame la conseillère Caroline Bourgeois, conseillère de la ville
Madame la conseillère Maria Calderone, conseillère de la ville
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Mario Blanchet, conseiller d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement

ABSENCES :

Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Daniel Le Pape, urbaniste, MBA, directeur d'arrondissement
Madame Dany Barbeau, avocate, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire d'arrondissement
Madame Sylvie Lalonde, secrétaire d'arrondissement substitut

CA11 30 07 0266

OUVERTURE - SÉANCE

À 16 h 39

Il est proposé par madame la conseillère Maria Calderone

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE la présente séance extraordinaire du 21 juillet 2011 soit ouverte.

ADOPTÉ

10.01

CA11 30 07 0267

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

appuyé par madame la conseillère Maria Calderone

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 21 juillet 2011 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES

Aucune question n'a été posée.

CA11 30 07 0268

AUTORISATION - DÉPENSE - ACQUISITION ET INSTALLATION - PANNEAUX POUR LES CORRIDORS SCOLAIRES - AFFECTATION DES SURPLUS DE L'ARRONDISSEMENT - VIREMENT DE CRÉDIT

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'autoriser une dépense pour un montant maximal de 97 500 \$ (aucune taxe applicable) pour l'acquisition et l'installation de 520 panneaux de signalisation de "corridor scolaire" aux abords des 18 écoles primaires de l'arrondissement;

De mandater la Division du marquage et de la signalisation de l'arrondissement Rosemont–La Petite-Patrie pour faire l'acquisition et l'installation de la signalisation;

D'affecter les surplus de l'arrondissement pour un montant de 97 500 \$ et autoriser le virement de crédit à cet effet;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au sommaire décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.01 1112726004

CA11 30 07 0269

LEVÉE - SÉANCE

À 16 h 42

Il est proposé par madame la conseillère Maria Calderone

appuyé par monsieur le conseiller Mario Blanchet

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 septembre 2011.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Dany Barbeau, avocate
Directrice du bureau d'arrondissement
et secrétaire d'arrondissement